

PROTOCOLE D'ORGANISATION DE LA

CERTIFICATION

BRIGHT LANGUAGE

1. Engagement et informations

L'organisme de formation s'engage à nommer un référent responsable de la certification.

L'organisme s'engage à respecter la charte de déontologie du Compte Personnel de Formation (FORM-QU-15)

L'organisme de formation fait signer une lettre d'engagement (FORM-QU-07) sur l'honneur à chaque candidat s'assurant ainsi de l'assiduité et de la réussite d'un parcours complet (avec passage obligatoire de la certification).

L'organisme de formation informe chaque candidat de la réception d'enquêtes de satisfaction du partenaire et du certificateur auxquelles il devra répondre.

MTC s'engage à la création du compte administrateur pour l'OH, sur la plateforme en ligne Bright Language dédiée sur lequel l'OH pourra consulter les résultats des épreuves d'évaluation.

La plateforme Bright Language est une solution dite SaaS (« Software as a Service » ou en français : « logiciel en tant que service »). C'est une solution logicielle applicative hébergée dans le cloud. La solution Bright Language est accessible via une connexion Internet.

2. Inscription à la certification et passage de l'évaluation de positionnement

Avant le début de la formation, l'organisme de formation inscrit le candidat à la certification par formulaire :

[Formulaire d'inscription à la certification Bright Language.](#)

L'organisme de formation devra renseigner les informations obligatoires demandées :

- Nom, prénom, mail, date de naissance, lieu de naissance
- Email du candidat
- Téléphone du candidat
- Statut (fonction, entreprise, demandeur d'emploi...)
- Date d'entrée en formation
- L'objectif professionnel de la formation (Niveau cible)
- L'intitulé de la formation
- La date estimée de sortie de la formation
- Catégorie socioprofessionnelle
- Le projet professionnel et les motivations à se présenter à la certification
- Des informations spécifiques (situations de handicap..)

L'organisme de formation doit faire passer une évaluation pré-formative qui établira le niveau d'entrée. Cette évaluation peut être réalisée par un test de positionnement mis à disposition par Bright Language sur la plateforme "inscription et évaluation" propre à l'OF. Le test de positionnement Bright Language fournit un rapport détaillé des résultats avec le détail des points à traiter. Dans les deux cas, l'organisme de formation peut s'appuyer sur ce document afin de construire le parcours du candidat.

Validation : Pour enregistrer l'inscription, Bright Language vérifie la cohérence des informations renseignées : statut professionnel, intitulé de la formation, niveau d'entrée et niveau cible, nombre d'heures de la formation.

3. Passage de la certification

Au plus tard à J-7 de la date prévue de fin de formation, l'organisme de formation confirme la fin de la formation au Certificateur afin de lancer la procédure du passage de la certification.

Les évaluations certifiantes doivent être réalisées en condition surveillée. Les organismes de formation en seront les garants. Aussi nous proposons 2 modalités :

- passage de la certification en distanciel sous Bright Secure
- passage de la certification en présentiel, réservée aux cas particuliers pour les personnes en situation de handicap et pour les candidats n'ayant pas accès à un matériel informatique compatible avec l'outil Bright Secure.

I - EN DISTANCIEL AVEC BRIGHT SECURE

Avec l'outil Bright Secure, Bright Language prend la responsabilité de la surveillance à distance de la certification.

L'organisme de formation doit néanmoins s'assurer que le candidat dispose de l'équipement et des conditions nécessaires pour passer la certification à distance.

Le candidat doit respecter strictement les règles du passage de la certification (voir paragraphe ci-dessous).

I 1 - Assignation pour le passage de la certification :

Depuis la plateforme "Certification" propre à l'OF, l'OF envoie une assignation pour le passage de la certification au candidat par mail depuis la plateforme administrateur avec une durée de validité définie de maximum 15 jours.

L'assignation par mail fournit au candidat le lien de son espace Bright Language avec ses codes d'identification, le délai de validité, les conditions à respecter pour la validation de sa certification et les instructions à suivre et un

rappel de l'équipement et des conditions nécessaires pour passer la certification à distance.

Attention, il peut exister une sécurité (pare-feu) sur les ordinateurs professionnels qui peuvent bloquer le Bright Secure. Il appartient dans ce cas à l'organisme de formation ou au candidat de se rapprocher de son service informatique.

I 2 - Passage des épreuves en ligne de la certification :

Le candidat peut alors passer sa certification quand il le souhaite dans le délai fixé par l'organisme de formation.

Une fois connecté à son espace candidat Bright Language, le candidat est en situation d'examen. Il doit suivre les instructions et les règles de passage de nouveau mentionnées.

Il est filmé et enregistré durant la passation des épreuves en ligne, ainsi que son écran. Ces données seront ensuite analysées et validées par l'analyste Bright Language.

I 3 - Passage de l'épreuve des compétences de production orale de la certification :

Le candidat, depuis son espace candidat Bright Language réserve en ligne un rendez-vous via un outil de visioconférence pour le passage des compétences de production orale de la certification.

Le candidat reçoit un email de confirmation de son rendez-vous avec un lien de connexion.

Le candidat devra présenter sa carte d'identité à l'évaluateur avant de commencer son interview.

II - EN PRÉSENTIEL

Modalité réservée aux cas particuliers pour les personnes en situation de handicap et pour les candidats n'ayant pas un matériel informatique compatible avec l'outil Bright Secure. Pour cette modalité, le passage de la certification se fera dans les locaux de l'organisme de formation sous la surveillance du référent de l'OF.

II 1 - Assignation pour le passage de la certification :

L'OF doit organiser le passage de la certification du candidat, pour les épreuves en ligne et l'épreuve des compétences de production orale.

L'organisme de formation, depuis son espace administrateur réserve via un agenda en ligne un rendez-vous avec l'évaluateur pour le passage de l'épreuve de compétences de production orale de la certification. Il prévoit l'organisation des épreuves en ligne le même jour que le rendez-vous fixé par visio conférence avec l'évaluateur de l'épreuve de compétences de production orale.

L'organisme de formation assigne par mail le candidat à son passage de la certification (pour toutes les épreuves)

avec la date, l'heure et l'adresse du centre de formation.

II 2 - Passage des épreuves en ligne de la certification :

Le référent devra vérifier le bon fonctionnement du ou des postes informatiques (connexion internet, configuration du son) et s'assurer du bon fonctionnement de casque audio le cas échéant. L'espace candidat Bright Language sera rendu accessible sur le poste informatique.

Lorsque le candidat se présente, le référent vérifie son identité par le biais, soit d'un titre d'identité national (carte d'identité, passeport, permis de conduire).

Afin de garantir le respect des règles du passage de la certification (voir paragraphe ci-dessous), le référent doit surveiller le/les candidats pendant toute la durée des épreuves en ligne de la certification.

II 3 - Passage de l'épreuve des compétences de production orale de la certification :

Le référent prépare le poste informatique pour le rendez-vous par visioconférence avec l'évaluateur de l'épreuve des compétences de production orale de la certification.

Le candidat doit présenter sa carte d'identité à l'évaluateur avant de commencer l'épreuve de compétences de production orale.

Dans les deux cas (distanciel avec Bright Secure et présentiel), les instructions de passage de la certification ci-dessous s'appliquent :

- Être sans aucune aide extérieure, dans un endroit silencieux. Ne pas parler.
- L'environnement doit être dégagé sans aucun effet personnel (téléphone, livre, smartphone, tablette).
- Le candidat doit être équipé d'un ordinateur muni d'une webcam (cas distanciel), de haut-parleurs (pas d'écouteurs seuls), d'un micro (cas distanciel) et d'un seul moniteur (branchés durant toute la durée de la séance).
- L'ordinateur du candidat devra être connecté à la plateforme Bright Language uniquement.
- Le candidat ne doit pas quitter son siège et rester devant l'écran durant toute la durée de la séance. Il ne peut sortir de ce processus de surveillance.
- Le candidat doit préparer une pièce d'identité avec photo (carte d'identité, passeport, permis de conduire).

4. Délivrance du certificat :

Le certificat sera disponible après délibération du jury de certification, dans les 15 jours suivant la session sur l'espace administrateur et sur l'espace candidat.

Cette délivrance est soumise à la condition que le candidat aura répondu au questionnaire de satisfaction qui lui sera présenté à la fin du passage de la certification depuis son espace candidat.

Une fois le certificat généré, il est disponible sur le compte du candidat pour son téléchargement. Le candidat sera

notifié par mail pour accéder à son parchemin sur son espace candidat.

5. Enquête de satisfaction et suivi

Réaliser une enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires et des entreprises concernées;

Communiquer, tous les trimestres, au certificateur le bilan de la mise en œuvre de la formation et de la certification (évaluation à chaud et à froid de la satisfaction des bénéficiaires, analyse des taux de réussite des bénéficiaires, type de formations, nombre d'heures de formations, niveaux d'entrée et de sortie des parcours.....).

Répondre au questionnaire Qualité annuel et donner accès à MTC, à sa demande, dans ses locaux dans le but de réaliser un Audit in-situ.